Vol. 11, n° 1
PRINTEMPS-ÉTÉ 2014

Le bulletin D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Un mode de vie rafraîchissant dans votre quartier!

Ahuntsic-Cartierville
Montréal

Alex Nevsky
Au parc Ahuntsic

9

Le Parcours Gouin
Un sentier récréoculturel pour redécouvrir les parcs et les berges environnantes

16

Retour de la cuisine de rue au parc Tolhurst

26

À conserver

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens

C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons l'édition printemps-été de l'année 2014 du *Bulletin d'Ahuntsic-Cartierville*.

En parcourant ces pages, vous obtiendrez de l'information utile autant sur la réglementation que sur la programmation culturelle et sportive de l'arrondissement. Jetez-y un coup d'œil pour découvrir les activités offertes aux jeunes comme aux aînés, mais aussi pour connaître les règles de propreté dans nos parcs et nos rues, le développement des berges de la rivière des Prairies et bien d'autres sujets.

Nous vous invitons à conserver ce précieux guide à portée de main, afin de pouvoir le consulter régulièrement pour connaître les lieux et dates des événements importants à venir.

Bon printemps et bonne saison estivale à tous.

Pierre Gagnier
Maire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Pour tout savoir sur les services municipaux, composez le **311**

Pour joindre un conseiller : **514 872-2246**

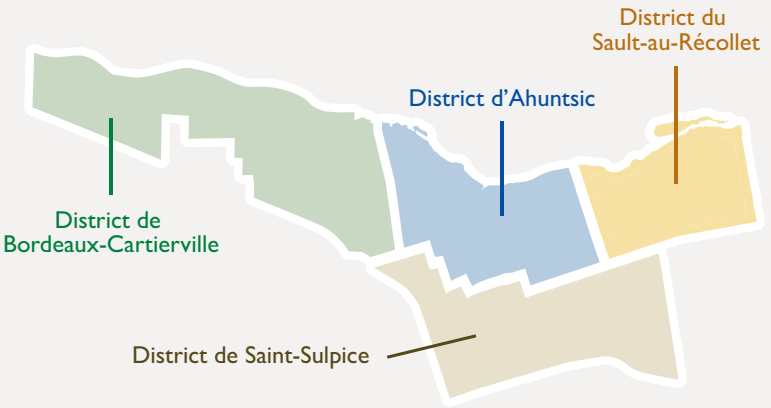

Harout Chitilian
Conseiller de la ville, district de Bordeaux-Cartierville

harout.chitilian@ville.montreal.qc.ca

Émilie Thuillier
Conseillère de la ville, district d'Ahuntsic

emilie.thuillier@ville.montreal.qc.ca

Pierre Desrochers
Conseiller de la ville, district de Saint-Sulpice

p.desrochers@ville.montreal.qc.ca

Lorraine Pagé
Conseillère de la ville, district du Sault-au-Récollet

lorraine.page@ville.montreal.qc.ca

De l'information utile au **bout des doigts!**

Faites comme près de 5000 résidents de l'arrondissement et abonnez-vous à notre infolettre! En seulement quelques clics, vous aurez accès à tous les documents en version électronique (Bulletin, Cahier environnement, Répertoire des activités et services, etc.) avant même qu'ils ne soient distribués dans les présentoirs de l'arrondissement.

Où que vous soyez, vous recevrez chaque mois de l'information sur une variété de sujets qui vous préoccupent. Que ce soit les horaires de collectes, le résumé des séances du conseil, les activités dans les bibliothèques, les activités d'animation pour les plus petits, l'information sur différents projets de l'arrondissement, les événements pour les aînés et les campagnes organisées par l'arrondissement, vous ne manquerez rien.

Pour vous abonner, rendez-vous simplement sur la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement au **www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville**, cliquez sur le bouton **« Infolettre »** et remplissez le formulaire d'inscription!

Au cours de l'hiver 2014, la participation des citoyens a été sollicitée activement afin de mettre en œuvre la signalisation du Parcours Gouin – projet de sentier récréoculturel pour cyclistes et randonneurs longeant le boulevard Gouin. À l'amorce de la saison estivale, soulignons le début des aménagements de ce parcours, résultant de plusieurs discussions avec les résidents. À ce sujet, consultez la page 16 de ce document pour plus de détails.

Nous sommes fiers des gestes concrets déjà apportés dans le cadre de ce projet. Viendront prochainement l'installation de panneaux de signalisation directionnelle le long du parcours et l'instauration d'un changement de zonage pour ses bouts de rues en vue d'aménager de futures zones végétalisées. Ce type d'actions vise à bonifier l'offre de service de l'arrondissement et à concrétiser des concepts qui tiennent à cœur aux citoyens.

Suivez l'évolution des prochaines étapes du projet en vous abonnant à notre infolettre ou en consultant le site Internet de l'arrondissement au **www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville**. Ces précieux outils vous offrent des renseignements essentiels et vous permettront de rester à l'affût des nombreuses activités qui se dérouleront cet été dans l'arrondissement.

Je vous souhaite une très belle saison estivale!

Ronald Cyr
Directeur de l'arrondissement

Travaux locaux – 2014

L'arrondissement poursuit ses efforts afin d'améliorer la circulation dans les rues de plusieurs secteurs. Parmi les projets prévus pour 2014, notons des balises de rue, des dos d'âne, des saillies de trottoir et du marquage de chaussée. Les travaux visent à réduire la vitesse aux abords des parcs, des écoles et d'autres secteurs problématiques.

Outre la reconstruction de plusieurs sections de trottoirs dans l'arrondissement, d'autres travaux routiers sont prévus avant la fin de l'année. En voici la liste :

Ajout d'éclairage :

- Maple, à l'est de Wood;
- Jean-Bourdon, entre Green Lane et Wood.

Reconstruction ou planage de chaussée sur le réseau local par l'arrondissement :

- Fleury, entre Meunier et Meilleur;
- Gouin, entre Saint-Hubert et Péloquin;
- Dudemaine, entre Lavigne et Dépatie;
- De Poutrincourt, entre Viel et De Salaberry;
- Laure-Conan, entre James-Morrice et Pasteur;
- Birnam, entre de Port-Royal et Sauvé;
- De Port-Royal, entre Birnam et de l'Acadie;
- Mazurette, entre de l'Acadie et Charles-De La Tour;
- Sauvé, entre D'Iberville et Sackville;
- Parthenais, entre Fleury et Prieur.

Travaux sur les artères et routes collectrices par les Services de la Ville centre :

- Sauvé, entre Saint-Laurent et Saint-Charles;
- Berri, entre Sauvé et Fleury;
- Henri-Bourassa entre Meunier et Saint-Laurent;
- Papineau, à l'intersection de Lecocq;
- De l'Acadie, entre Victor-Doré et De Salaberry;
- Aménagement final de la piste cyclable, à l'intersection de Gouin et de Lajeunesse;
- Aménagement d'une voie cyclable sur Prieur, entre Saint-Hubert et Christophe-Colomb;
- Aménagement d'une voie cyclable allant du parc Marcelin-Wilson à la gare Du ruisseau, en passant par les rues Dudemaine, Filion, de Louisbourg et du Général-Giraud.

Reconstruction du réseau d'aqueduc et d'égout par le Service de l'eau :

- Clark, au sud de Sauvé - tronçon de 35 mètres;
- Papineau, au sud de Prieur - tronçon de 70 mètres.

Travaux dans les parcs de l'arrondissement :

- Parc D'Auteuil – fin de l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique;
- Parc Saint-Alphonse – aménagement du jeu de palets;
- Parcs longeant les berges de la rivière des Prairies – remplacement du mobilier urbain;
- Parc De Mésy – construction d'un kiosque;
- Parc Raimbault – réfection de sentiers et du circuit d'entraînement;
- Parc Hirondelles – aménagement d'un circuit d'entraînement;
- Parc Tolhurst – travaux d'aménagement;
- Parc Henri-Julien – aménagement du terrain de bocce;
- Parc Saint-Paul-de-la-Croix – remplacement des arrêt-balles;
- Parc Ahuntsic – aménagement d'une aire d'exercice pour chiens.

Un **premier égout à coque ovoïde** plus résistant et plus performant

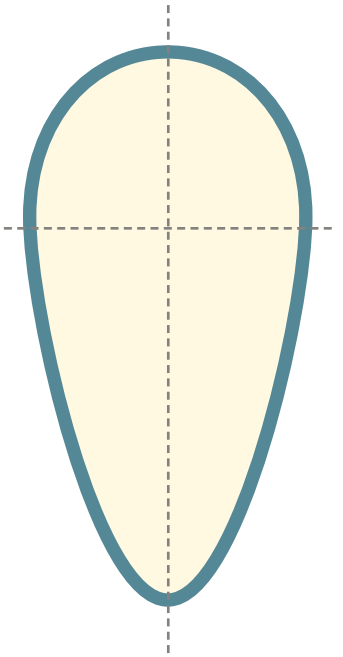

Cet été, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville prévoit installer sa première section d'égout à coque ovoïde en collaboration avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau de la Ville de Montréal.

Reconnu pour rendre le système plus résistant aux différents impacts du sol, ce nouveau modèle en fibre de verre permettra de garder un meilleur débit d'eau et minimisera l'accumulation des résidus qui obstruent habituellement les égouts. En cas de bris, le travail des ouvriers sera facilité puisqu'ils pourront raccorder beaucoup plus rapidement ce type d'égout à un égout conventionnel de forme similaire.

Autrefois fabriqués de façon artisanale avec des briques, les égouts ont, par la suite, pris la forme de tuyaux en béton armé. La recherche et les analyses des dernières années dans le domaine permettent de croire que le nouveau modèle en fibre de verre à coque ovoïde améliorera le rendement et la résistance des installations.

Vos publications imprimées, **partout dans l'arrondissement!**

De nouveaux présentoirs aux couleurs de l'arrondissement sont maintenant installés dans plusieurs établissements que vous fréquentez déjà pour vos loisirs et autres activités, comme les bibliothèques et les arénas. À ces différents points de distribution s'ajoutent des résidences pour personnes âgées, des centres communautaires et, bientôt, des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Dans chacun des présentoirs, vous y trouverez les versions imprimées des publications de l'arrondissement, comme le **Bulletin**, mais aussi la **Programmation culturelle**, le **Répertoire des activités**, le **Cahier environnement** et bien plus! Ces documents sont aussi disponibles en format numérique, sous l'onglet « **Publications** » de la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement.

Voici les 14 endroits où vous trouverez les présentoirs :

- Aréna Ahuntsic :
  10560, rue Saint-Hubert
- Aréna Marcelin-Wilson :
  11301, boulevard de l'Acadie
- Bibliothèque d'Ahuntsic :
  10300, rue Lajeunesse
- Bibliothèque de Cartierville :
  5900, rue De Salaberry
- Bibliothèque de Salaberry :
  4170, rue De Salaberry
- Bureau d'arrondissement :
  555, rue Chabanel Ouest,
  bureau 600
- Centre communautaire de Bordeaux-Cartierville :
  1405, boulevard Henri-Bourassa Ouest
- Centre culturel de Cartierville :
  5945, boulevard Gouin Ouest
  (*fermé jusqu'au 15 août*)
- Centre Henri-Julien :
  9300, rue Saint-Denis
- Complexe sportif Claude-Robillard :
  1000, avenue Émile-Journault
- Loisirs Saints-Martyrs-Canadiens :
  10125, rue Parthenais
- Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville :
  10300, rue Lajeunesse
- Piscine intérieure Sophie-Barat :
  10851, avenue Saint-Charles
- YMCA Cartierville :
  11885, boulevard Laurentien

Pour consulter la liste complète des points de distribution, rendez-vous à la page « **Où trouver nos publications imprimées** » à partir de l'item « **Nos coordonnées** » de la section « **Mairie d'arrondissement** » du site Internet de l'arrondissement.

Concerti sous la pergola

Tous les mercredis, du 9 au 30 juillet, le public est convié à un concert animé de musiques du monde sur le site champêtre du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, présenté en collaboration avec Cité historia.

Mercredi 9 juillet, 19 h
WESLI
Duo acoustique

Accompagné du percussionniste Kattam, le talentueux et charismatique auteur-compositeur Wesli présente un cocktail original de musique racine colorée de reggae, de ska, d'afrobeat et de soul. Sacré « la plus redoutable créature world qu'offre actuellement Montréal au reste de la planète » par La Presse, Wesli témoigne de la misère qui perdure dans plusieurs pays émergents et propose un univers musical festif et original qui promet de conquérir les foules d'un océan à l'autre.

Mercredi 16 juillet, 19 h
BRIGA
Musiques d'Europe de l'Est et du Maghreb

Née à Montréal et élevée à Calgary, issue d'une mère québécoise et d'un père polonais, Briga compose de la musique à son image : un hybride de chansons écrites en français et en anglais fermement enraciné dans les sons folk de l'Europe et du romani oriental appris lorsque son père jouait du piano pour endormir les enfants. Au violon, Briga est accompagnée de l'accordéoniste et claviériste Alix Noël et du percussionniste Tacfarinas Kichou.

Mercredi 23 juillet, 19 h
MARINDA ET SOLARI
Musiques folk, urbaines et latines

Marinda est torontoise et Solari, londonien. Le duo, deux voix et une guitare, étonne par la variété des couleurs qu'il crée à travers ses jeux rythmiques et harmoniques bien ficelés.

Bien qu'installés à Montréal, Marinda et Solari ont parcouru le monde et leur musique en est imprégnée. Ils s'inspirent tout aussi bien de la musique asiatique, de dévotion, soufie, ouest-africaine que latino-américaine.

Mercredi 30 juillet, 19 h
CANTO TANGO
Chansons argentines

Gabriela Moulouhi interprète des chansons parmi les plus belles du tango et du folklore argentin, avec un répertoire allant de Gardel à Piazzolla, en passant par Cuchi Leguizamón. À cela s'ajoutent des chants ancestraux de la culture populaire du nord-ouest de l'Argentine. Un parcours coloré et varié avec Gabriela Moulouhi à la voix et au caja (tambour), Christine Tassan à la guitare et à la voix, Zoé Dumais au violon et Pablo Seib à la contrebasse.

Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville
Programmation Été – 2014

Édifice Albert-Dumouchel
10300, rue Lajeunesse, 1er étage
Montréal (Québec)
Métro Henri-Bourassa

EXPOSITION ET ANIMATION POUR CAMPS DE JOUR

À la maison de la culture

SPÉCIAL KARL

Du 10 juillet au 12 septembre
Sculptures et illustrations de Karl Dupéré-Richer

À partir d'un aménagement ludique et d'une sélection d'œuvres conviviale, les jeunes vivront une expérience créative unique! Plusieurs réalisations de l'artiste seront installées sur place, dont l'Automate, l'Alchimiste, Unicycorn, Cthulhu, Le poulpe, ainsi qu'une variété d'engins volants inspirés du genre littéraire Steampunk.

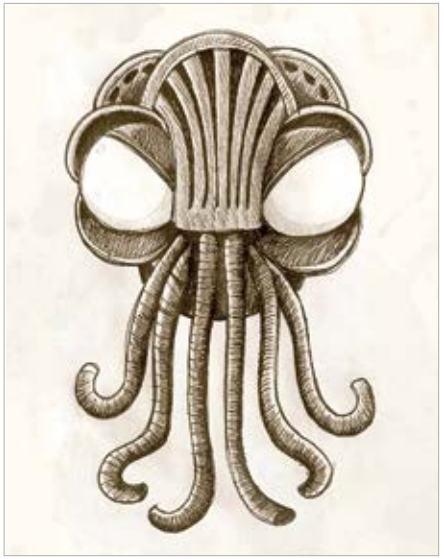

Des mondes étonnants et féériques se partagent l'espace en diverses zones d'animation et de jeux de création! De plus, une œuvre collective prendra forme tout au long de l'été à la suite du passage des quelques 300 enfants qui y laisseront leur marque.

Visite de l'exposition
(en perpétuelle transformation selon le passage des enfants)
Jusqu'à la fin septembre
Du mardi au vendredi
de 13 h à 18 h

Médiation culturelle et animation
(sur réservation)
Groupes de 15 à 20 enfants

Les mercredis, du 16 juillet au 13 août
de 10 h à 13 h
Les jeudis, du 17 juillet au 14 août
de 10 h à 13 h

Information : 514 872-8749

Conservatoire de musique et d'art dramatique Québec
Conservatoire d'art dramatique de Montréal

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **MONTRÉAL**
Montréal
Culture, Communications Québec

Culture et Communications Québec

CONCERTS CAMPBELL

Lundi 7 juillet, 20 h

ALEX NEVSKY

Au parc Ahuntsic

Après une première rencontre avec le public lors de la tournée *De lune à l'aube*, Alex Nevsky nous revient avec un deuxième opus intitulé *Himalaya mon amour*. Ce nouvel album au son groove-pop-rock promet d'animer l'être dans tous ses sens. Sur scène, Nevsky est à la fois poète et rockeur – une symbiose particulière offerte pour le plus grand bonheur du public.

Présenté dans le cadre des Concerts Campbell grâce au Trust Royal.

RBC Gestion de patrimoine®

THÉÂTRE DE LA ROULOTTE

Jack et le haricot magique

La Roulotte vous invite à venir savourer une adaptation libre du conte classique *Jack et le haricot magique*. Jack est un petit garçon n'ayant pas le vertige et vivant seul avec sa maman. Sa naïveté et son courage le mèneront sur une route parsemée de défis abracadabrants, où il fera la rencontre du vendeur, de l'itinérant, de la géante, de l'ogre méchant et de la célèbre et très convoitée poule aux œufs d'or !

Vendredi 1er août, 10 h 30
Parc Gabriel-Lalemant, à l'angle des rues Sauvé et Parthenais

Vendredi 4 juillet, 10 h 30
Parc de Louisbourg, à l'angle des rues de Louisbourg et De Tracy

Vendredi 15 août, 10 h 30
Parc Saint-Simon-Apôtre, à l'angle des rues Meunier et Legendre

Une production du Service du développement culturel de la Ville de Montréal en collaboration avec l'École nationale de théâtre du Canada et le Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Cet événement bénéficie du soutien financier de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et la Ville de Montréal.

École nationale de théâtre du Canada

Bibliothèques

www.bibliomontreal.com

Bibliothèque d'Ahuntsic
10300, rue Lajeunesse
514 872-0568
www.facebook.com/BiblioAhuntsic
www.twitter.com/BiblioAhuntsic

Café de Da
545, rue Fleury Est
514 872-5674

Club de lecture TD : à toi de jouer!

Du 23 juin au 23 août
Pour les jeunes à partir de 3 ans

Cet été, tu es invité à t'inscrire au Club de lecture TD et à lire un maximum de livres sur l'**exploration**, la **créativité** et la **découverte**. Heures du conte, rallyes et jeux-questionnaires se succéderont tout l'été pour les membres du club. Plus tu liras de livres, plus tu auras d'occasions de gagner un prix lors des tirages.

Pour consulter les activités complètes du Club de lecture d'été TD, surveille le calendrier disponible dans les bibliothèques.

Une fête sera organisée dans chacune des bibliothèques pour clore la saison :

Mercredi 20 août, à 14 h,
à la bibliothèque de Cartierville

Les découvertes d'Indiana Jad autour du monde

Eurêka! Le voyageur Indiana Jad fait escale à la bibliothèque et vous propose des expériences amusantes qui vous feront voyager aux quatre coins du monde pour découvrir des phénomènes naturels spectaculaires tels que des geysers, des monolithes et des volcans!

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

crédit photo : Jadrino Huot

Jeudi 21 août, à 14 h,
à la bibliothèque d'Ahuntsic

Les missions secrètes de l'agent 008

Dans ce spectacle drôle et interactif, Maxime Routhier, alias agent 008, est un jeune détective de treize ans sur la piste d'une fraudeuse qui arnaque des célibataires! Avec son père, il part à la recherche de la coupable au pied du mont Blanc et se promet de résoudre cette affaire en moins de deux.

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Samedi 23 août, à 14 h,
à la bibliothèque de Salaberry

Histoires sonores à bricoler

Laissez-vous transporter dans un univers créatif où musique et mots s'entremêleront aux merveilleuses histoires de la conteuse Rosette d'Aragon et de son musicien. Vous aurez aussi la chance de devenir vous-mêmes conteurs et musiciens, en plus de fabriquer des instruments de musique!

Pour les enfants âgés de 5 à 12 ans

L'été du Bibliobus

Le Bibliobus poursuit son circuit tout l'été. Profitez des vacances pour faire le plein de lectures passionnantes. Voici le calendrier des arrêts :

Les mardis, de 14 h 30 à 18 h

Rue Chabanel Est et avenue De Bretonvilliers

- 17 juin *
- 15 juillet
- 12 août

Avenue du Mont-Cassin et rue Meilleur
(fermé le 1er juillet)

- 29 juillet
- 26 août

* Spectacle *Les bricoleurs de rêves*, de 15 h 30 à 16 h 30, pour les enfants âgés de 6 à 13 ans

BiblioBUS

Bibliothèque de Salaberry
4170, rue De Salaberry
514 872-1521
www.facebook.com/BiblioSalaberry

Bibliothèque de Cartierville
5900, rue De Salaberry
514 872-6989
www.facebook.com/BiblioCartierville

Collection Le Septième : de nouveaux films dans les bibliothèques de Montréal

Plus de 12 000 films, incluant des séries télévisées, s'ajoutent aux collections des 45 bibliothèques de Montréal. C'est grâce à un mécène, qui souhaite demeurer anonyme, que les abonnés peuvent maintenant emprunter les films de cette collection composée de nombreux classiques et films de répertoire.

À la suite de la fermeture du club vidéo Le Septième, situé dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, une donatrice a offert aux propriétaires d'acheter leur collection de films – à la condition que celle-ci soit accessible gratuitement au public. Il a ensuite été convenu que la collection serait remise aux bibliothèques de Montréal.

La collection Le Septième comprend des films québécois, américains, français, sud-coréens, chinois, ou qui proviennent d'Europe de l'Est et de la Grande-Bretagne. On y retrouve des documentaires, des films d'art, des films pour enfants et des fictions de tous genres dans cet ensemble de titres qui couvre plus d'un siècle de cinéma. La grande majorité de la collection est sur support DVD, mais certains films sont en format VHS ou Blu-ray. Cette collection vient enrichir celle des bibliothèques de Montréal, qui comprenait déjà plus de 180 000 vidéos accessibles à tous les abonnés montréalais à partir de leur bibliothèque de quartier.

Pour explorer la collection, rendez-vous au **www.bibliomontreal.com/le7e**

Festival Je lis, tu lis… tout l'été dans les parcs de l'arrondissement!

Pour les tout-petits et leurs parents

Des conteuses animeront de nombreuses activités autour du livre dans les parcs et les organismes communautaires. Programmation complète disponible au **www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville** et dans les trois bibliothèques de l'arrondissement!

Le festival se terminera par une grande fête de la lecture :

Dimanche 17 août,
de 10 h à 13 h
au YMCA Cartierville, situé au 11885, boulevard Laurentien

Dimanche 24 août,
de 10 h à 13 h
à la maison de la culture Ahuntsic-Cartierville, située au 10300, rue Lajeunesse

Un spectacle, des jeux, du bricolage et le tirage de nombreux prix seront au programme lors de cette fête.

Le festival est réalisé grâce à l'appui financier d'**Avenir d'enfants** et à la collaboration de la Concertation Ahuntsic petite enfance et de la Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville.

AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Une **nouvelle collecte les mercredis** dans l'arrondissement

La nouvelle collecte des résidus de construction de rénovation et de démolition (CRD) et d'objets encombrants vise à maximiser la récupération. Les résidus valorisables sont récupérés, tandis que les résidus non-valorisables sont envoyés dans un site d'enfouissement. C'est pourquoi les camions affectés à la collecte sont bien identifiés à cet effet.

Quand la collecte a-t-elle lieu?

- **Tous les mercredis** aux mêmes heures que la collecte des ordures ménagères;
- Vous pouvez déposer vos résidus de CRD ou encombrants en bordure de la rue **après 19 h le mardi ou avant 8 h le mercredi**.

Qui peut participer?

- Seuls les particuliers ont droit au service de collecte des CRD et encombrants. Les entreprises, commerces, organismes et institutions doivent faire appel au secteur privé afin d'obtenir un service similaire.

Quoi inclure dans la collecte?

Résidus valorisables :

CRD : bois, gypse, métal ferreux et non-ferreux, bardeau d'asphalte, agrégat constitué de brique, de mortier, de résidus de pierre, de terre, d'asphalte et de béton, matériau de revêtement, textile, verre et plastique.

Encombrants : mobilier fait de bois, de métal, ou de tout autre matériau recyclable tels les bureaux, tables, chaises, commodes, bibliothèques, armoires, classeurs, électroménagers, etc.

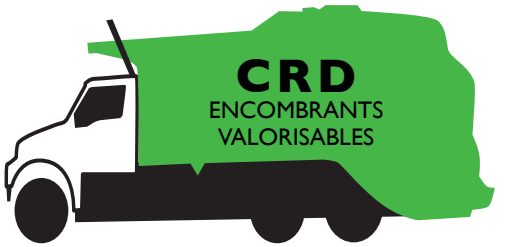

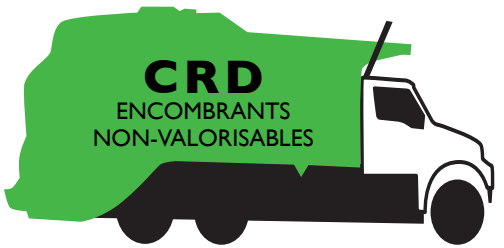

Résidus non-valorisables :

CRD : tapis, laine minérale, styromousse, tuile acoustique, jouet, lampe, boyau d'arrosage et matière goudronneuse provenant de toits plats.

Encombrants : mobilier dont la structure ou une partie de la structure est rembourrée et recouverte de tissu, de cuir ou de tout autre matériel de recouvrement comme les sofas, fauteuils, chaises, matelas, sommiers et autres.

Pour plus de renseignements sur le volume accepté, les matières refusées et les consignes de sécurité, rendez-vous à la section « **Services aux citoyens** » du site Internet de l'arrondissement et cliquez sur l'item « **Collectes** ».

Connaissez-vous la **collecte de branches de feuillus?**

Cette nouvelle collecte vise à réduire les impacts liés à la propagation de l'agrile du frêne – insecte nuisible menaçant les quelques 8000 frênes de l'arrondissement.

Voici la procédure à suivre pour le ramassage des branches de feuillus ayant un diamètre de 20 centimètres ou moins :

1. **Composez le 311** afin d'effectuer une demande de service;
2. Déposez vos branches en bordure du trottoir, en **paquets non ficelés**;
3. Les branches seront ramassées dans les **dix jours ouvrables suivant votre demande.**

Important : Les branchages provenant d'un émondage privé doivent être ramassés par l'entrepreneur ayant effectué la coupe.

Si vous devez faire ramasser des troncs, des souches ou des branches de feuillus ayant un diamètre supérieur à 20 centimètres, mentionnez-le en téléphonant au 311.

Bacs pour les **matières recyclables**

Foire aux questions

1. Que faire en cas de vol, de perte, de bris ou de réparation de mon bac?

Communiquez avec le 311.

2. Puis-je me déplacer aux points de service de l'éco-quartier pour obtenir un bac?

Non. Communiquez plutôt avec le 311 pour en faire la demande.

3. Que dois-je faire de mon ancien bac vert?

Pourquoi ne pas lui donner une seconde vie? Utilisez-le pour transporter différents objets ou encore pour entreposer des articles de jardinage, par exemple.

4. J'habite dans un immeuble à condos, pourquoi n'ai-je pas reçu un nouveau bac?

La distribution des bacs dans les immeubles de deux à huit condos, les coopératives et les habitations à loyer modique (HLM) se fera prochainement. Surveillez le site Internet de l'arrondissement ou inscrivez-vous à l'infolettre pour en savoir davantage.

5. Puis-je utiliser des sacs en plastique transparent pour mes matières recyclables?

Oui. Vous pouvez vous procurer les sacs en plastique transparent ou bleuté dans les magasins à grande surface, car l'arrondissement ne les fournit pas.

Information :
Pour savoir quelles sont les matières recyclables : **www.recreer.ca**

Pour les détails de la collecte : **www.ville.montreal.qc.ca/collectes**

Comment profiter de **la saison de la baignade...** en toute sécurité!

Afin d'améliorer la sécurité des gens aux abords des piscines résidentielles et des bassins d'eau privés, le gouvernement du Québec a instauré de nouvelles règles en 2012. Soucieux de faciliter la planification de l'installation des piscines et autres bassins d'eau pour ses résidents, l'arrondissement a choisi d'harmoniser ses règles municipales à la réglementation provinciale.

Ces nouvelles dispositions entourant les clôtures et les règlements d'urbanisme viennent ainsi renforcer la réglementation municipale en vigueur, de manière à mieux contrôler l'accès aux piscines privées. Ce type d'intervention vise également à prévenir les risques de noyade liés aux bassins artificiels n'étant pas destinés à la baignade.

Pour vous aider à mieux vous retrouver, une fiche **Info-permis** intitulée « **Piscines, bassins d'eau et sécurité** » a été ajoutée à la section « **Permis et autorisations** », localisée sous l'onglet « **Services aux citoyens** » du site Internet de l'arrondissement. Vous y trouverez un sommaire de la réglementation ainsi que de l'information en lien avec l'aménagement des piscines et bassins d'eau.

Chabanel-Esplanade : une nouvelle place publique à aménager

À la suite de l'acquisition récente d'un terrain vacant situé à l'intersection des rues Chabanel et de l'Esplanade, l'arrondissement souhaite obtenir votre avis sur l'aménagement d'une éventuelle place publique. Cette intervention, qui s'inscrit dans le Plan d'urbanisme de l'arrondissement, vise notamment à améliorer la qualité du cadre de vie dans le secteur l'Acadie-Chabanel.

Qu'aimeriez-vous faire ou voir à cet endroit?

Vous êtes invités à transmettre vos suggestions aux responsables de l'aménagement du site. Cette initiative a pour objectif de connaître vos besoins en tant qu'usager et ainsi tenter de mieux y répondre. Vos commentaires serviront à bonifier le concept d'aménagement du site et à offrir une valeur ajoutée aux résidents du secteur. Vous pouvez soumettre vos idées à l'adresse **esplanade.chabanel@ville.montreal.qc.ca**.

Pour de plus amples renseignements, consultez la section « **Démocratie participative** » de l'onglet « **Mairie d'arrondissement** » du site Internet de l'arrondissement.

Campagne **Énergi'Z toi!** Pense. Bouge. Mange.

Depuis le 26 mars dernier, la campagne **Énergi'Z toi! – Pense. Bouge. Mange.** est officiellement lancée dans l'arrondissement! Avec l'aide de ses partenaires, l'arrondissement favorise à travers cette campagne la création d'environnements propices aux saines habitudes de vie pour les jeunes âgés de 0 à 17 ans et leurs familles. L'objectif premier de la campagne est de valoriser le plaisir de **bouger plus** et de **manger mieux!**

ÉNERGI'Z TOI!
PENSE. BOUGE. MANGE.

Parmi les nombreuses actions mises en place par la campagne, notons que l'arrondissement recevra le **Challenge plein air WIXX, les 24 et 25 juillet au parc Ahuntsic**, en collaboration avec l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. Un parcours à obstacles loufoque créé pour les jeunes de 9 à 13 ans sera installé sur place afin de faire bouger les plus téméraires. Pour tous les détails sur l'activité, consultez le **www.challengepleinairwixx.ca**.

CHALLENGE PLEIN AIR WIXX

Surveillez aussi la participation de l'**escouade santé Énergi'Z toi!** à l'événement Fêtons Ahuntsic-Cartierville le 7 juin au parc Ahuntsic.

Pour connaître tous les détails des activités de la campagne, consultez le site Internet de l'arrondissement ou utilisez la ligne-info en composant le **438 935-6749 (NRGZ)**. Vous pouvez aussi cliquer « J'aime » sur la page Facebook officielle **Énergi'Z toi!** et partager vos meilleures recettes santé, vos sports préférés ainsi que vos vidéos d'activités les plus énergisées!

Le Parcours Gouin : un sentier récréoculturel pour redécouvrir les parcs et les berges environnantes

Tout au long du parcours, on peut :

- découvrir de nombreux sites patrimoniaux issus d'anciens noyaux villageois de Bordeaux et du Sault-au-Récollet, dont la maison du Pressoir ou l'église de la Visitation, la plus ancienne église de Montréal;
- prendre une bouffée d'air pur dans l'un ou l'autre des 19 parcs, dont les parcs de Beauséjour, Nicolas-Viel, de la Merci et Raimbault;

Afin de permettre à tous les résidents de profiter pleinement des espaces verts et d'accéder aux berges de la rivière des Prairies, l'arrondissement inaugure, cette année, le tout nouveau Parcours Gouin. Ce parcours récréoculturel d'une longueur de **15 km** longe le boulevard Gouin entre l'autoroute 13 et la rue J.-J. Gagnier et relie **16 parcs locaux** ainsi que **3 grands parcs montréalais.**

Sachant que ces lieux sont fort prisés, avec près d'un million d'utilisateurs des sentiers cyclables et piétonniers annuellement, il semblait évident de relier ces espaces verts et points d'intérêts pour faciliter les déplacements et agrémenter les escapades des cyclistes et des randonneurs.

Le Parcours Gouin a été instauré grâce, entre autres, à la participation active d'une centaine de citoyens et d'organismes du territoire aux forums de travail qui ont mené à l'élaboration du *Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies*. Plusieurs recommandations issues de ces consultations ont vu le jour et d'autres idées seront développées ultérieurement.

Les amoureux de la nature, du patrimoine et du plein air peuvent s'abonner à l'infolettre ou consulter le site Internet de l'arrondissement pour être informés de l'évolution du projet et redécouvrir « leur » rivière des Prairies.

SITES

3 **Maison Mary-Dorothy-Molson,**
9095 Gouin O.
En développement

7 **Musée des Sœurs de Miséricorde,**
12435 de la Miséricorde/Gouin O.

8 **Musée des Sœurs de la Providence,**
12055 Grenet/Salaberry

9 **Hôpital du Sacré-Cœur,**
5400 Gouin O./Notre-Dame-des-Anges

LÉGENDE : Croix de chemin · Aire de jeux

Parcours Gouin

12 Croix de chemin,
Gouin O./Bois-de-Boulogne

13 Noyau villageois de **Bordeaux**

16 Croix de chemin,
295 Gouin O./Tolhurst

17 Stèle du parc Nicolas-Viel

19 Caserne #35,
10827 Lajeunesse/Gouin E.

24 Bibliothèque Ahuntsic,
10300 Lajeunesse/Fleury E.

25 Maison de la Culture,
10300 Lajeunesse/Fleury E.

27 Site nautique Sophie-Barat
10851 St-Charles/Gouin E.

30 Église La Visitation
de la bienheureuse-Vierge-Marie,
1847 Gouin E./Lambert

32 Site patrimonial de l'Ancien village de Sault-au-Récollet

34 Croix commémorative de Nicolas Viel

35 Cité Historia, musée du Sault-au-Récollet,
10897 du Pont/Gouin E.

36 Maison du Pressoir,
Immeuble patrimonial classé
10865 du Pressoir/Gouin E.

PARCS

1 Parc-nature du Bois-de-Liesse

2 Parc Camille

4 Parc-nature du Bois-de-Saraguay

5 Parc de Beauséjour

6 Parc Belmont

10 Parc Raimbault

11 Parc des Bateliers

14 Parc de l'île Perry

15 Parc de la Merci

18 Parc Nicolas-Viel

20 Parc Charles-Roy
Projet de pavillon en développement

21 Parc Jeanne-Sauvé

22 Parc Maurice-Richard

23 Parc Basile-Routhier

26 Parc Ahuntsic

28 Parc Gouin (Sophie-Barat)

29 Parc Louis-Hébert

31 Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation

33 Parc Lomer-Gouin

Stèle · Site patrimonial · Église · Musée · Noyaux villageois · Pavillon de parc · Abri · Accès · Toilettes · Ascenseur · Cantine · Fontaine à boire · Aire de BBQ · Aire de pique-nique
geoire/Jeux d'eau · Tennis · Canotage · Randonnée · Point de vue · Patinage · Ski de randonnée · Toboggan · à Intervalle de 3 km (voie cyclable) · Voies cyclables · Voies en développement

Nouveau règlement sur l'usage de l'eau

Depuis le 20 juin 2013, un règlement sur l'usage de l'eau est entré en vigueur dans les 19 arrondissements de la Ville de Montréal. Il vise à préserver la capacité de la Ville à offrir à tous les résidents, en tout temps et à moindre coût, une eau de qualité en proposant une meilleure utilisation de cette ressource. Ainsi, de nouvelles règles favorisant l'utilisation responsable de l'eau potable sont maintenant de mise.

L'arrosage est permis pour les adresses paires aux dates paires et pour les adresses impaires aux dates impaires.

S'il ne pleut pas :

- L'arrosage par arroseur amovible ou boyau poreux est permis entre 20 h et 23 h;
- L'arrosage par système automatique muni d'une sonde d'humidité est permis la nuit, entre 3 h et 6 h;
- L'arrosage manuel est permis en tout temps.

Utilisation d'un boyau ou d'un équipement relié à l'aqueduc

- Le remplissage d'une piscine est interdit entre 6 h et 20 h;
- Le lavage des surfaces pavées (ex.: asphaltes), des patios ou des murs extérieurs est interdit;
- Il est interdit de laisser ruisseler l'eau sur la rue ou sur les propriétés voisines;
- Tout bassin paysager comprenant une cascade ou un jet d'eau doit être muni d'un système de recirculation d'eau.

Afin d'aider les résidents à respecter la nouvelle réglementation, un inspecteur sillonnera les rues pour repérer les situations de non-conformité.

Renseignements :
Composez le 311 ou consultez le **www.ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal**

Les **toitures blanches** désormais obligatoires!

En cette saison de réfections de toitures, il importe de connaître les nouvelles normes réglementaires qui s'appliquent.

Lors de son récent amendement au Règlement d'urbanisme, l'arrondissement a entrepris une lutte aux îlots de chaleur urbains. Ce phénomène d'augmentation de la température estivale, reconnu comme malsain, est, entre autres, causé par les surfaces foncées qui accumulent la chaleur du soleil. Les toitures plates traditionnelles composées de papier goudronné et recouvertes de gravier, très souvent gris foncé, contribuent à cette hausse des températures.

Dans le but d'atténuer les impacts négatifs sur l'environnement et la santé publique, la nouvelle réglementation prévoit que toutes les toitures plates doivent maintenant être composées d'une membrane blanche (ou très pâle) ou recouvertes de gravier blanc. Ce règlement s'applique autant aux toitures des bâtiments neufs qu'aux toitures en réfection.

Bien qu'un permis ne soit pas nécessaire pour refaire une toiture lorsque l'on conserve la même structure, il importe de respecter ces nouvelles normes réglementaires. Il en va de la santé de tous les citoyens.

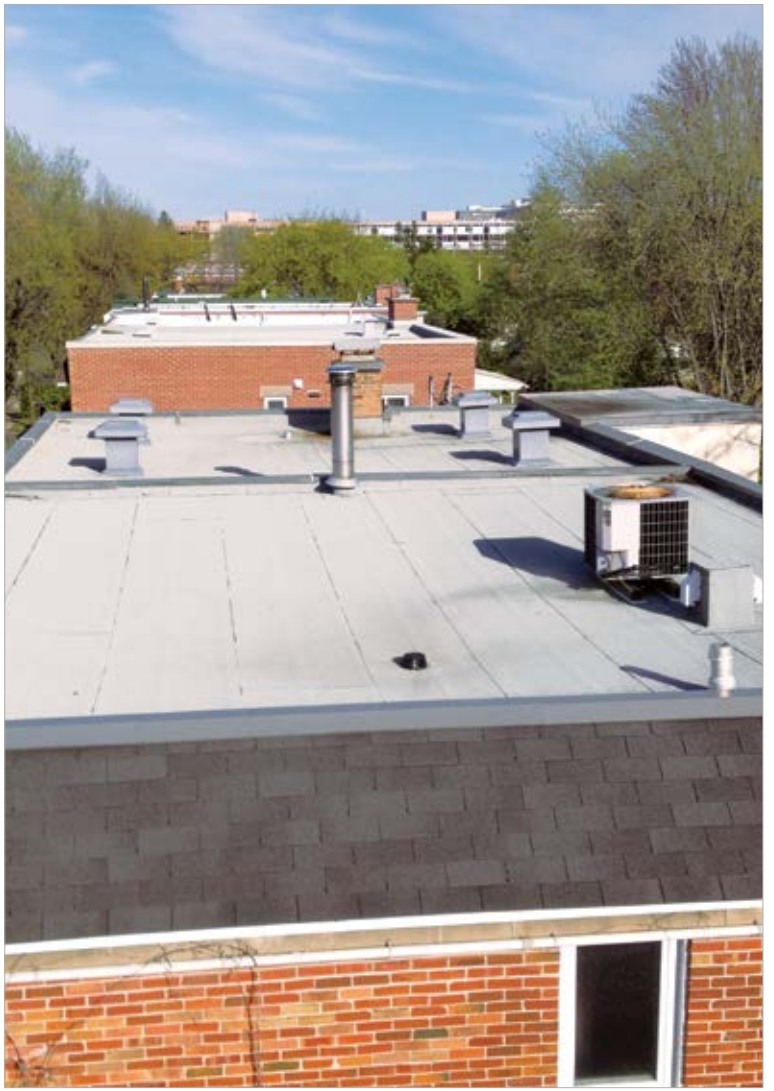

Piscines intérieures

Du 21 juin au 15 août

Piscine Sophie-Barat

10851, avenue Saint-Charles
Téléphone : 514 872-1136
Métro Henri-Bourassa
(autobus 30, 48, 49, 56, 69 et 146)

Horaire estival de baignade libre

Pour tous :	**lundi au vendredi :**	18 h à 19 h 30
	mardi au vendredi :	12 h 30 à 16 h
	fin de semaine :	11 h à 16 h
Adultes seulement :	**lundi au vendredi :**	19 h 30 à 21 h avec corridors de nage
	fin de semaine :	10 h à 11 h et 16 h à 17 h
Aînés seulement :	**mardi au vendredi :**	16 h à 17 h
Pour tous :	**lundi au vendredi :**	17 h à 18 h Longueurs seulement

Piscine du YMCA Cartierville

11885, boulevard Laurentien
Téléphone : 514 313-1047

Piscine du complexe sportif Claude-Robillard

1000, avenue Émile-Journault
Téléphone : 514 872-6900

Horaire estival

	Pour tous	50 ans et plus
Lundi	6 h 30 à 7 h 30 (5 couloirs) 12 h à 13 h (5 couloirs) 20 h 30 à 22 h (2 couloirs)	 14 h à 15 h (2 couloirs)
Mardi	8 h à 9 h 25 (2 couloirs) 13 h 05 à 15 h (camps de jour et bain libre) 18 h 30 à 20 h 25 (2 couloirs)	
Mercredi	6 h 30 à 7 h 30 (5 couloirs) 12 h à 13 h (5 couloirs) 13 h 05 à 15 h (camps de jour et bain libre) 20 h 30 à 22 h (2 couloirs)	 10 h à 11 h (2 couloirs)
Jeudi	8 h à 9 h 25 (2 couloirs) 15 h 30 à 16 h 25 (libre) 18 h 30 à 20 h 25 (2 couloirs)	
Vendredi	6 h 30 à 8 h 25 (5 couloirs) 13 h 05 à 15 h (camps de jour et bain libre) 20 h 30 à 22 h (2 couloirs)	
Samedi	8 h à 8 h 55 (2 couloirs) 13 h à 15 h 25 (libre)	
Dimanche	12 h 30 à 15 h 25 (libre)	

Piscines extérieures

Ouvertes sept jours par semaine

Complexe aquatique Gabriel-Lalemant

2350, rue Sauvé Est
Téléphone : 514 872-1137

Du 13 juin au 17 août
Piscine et pataugeoire
Ouverte tous les jours,
de 10 h à 19 h 30

Complexe aquatique Marcelin-Wilson

1655, rue Dudemaine
Téléphone : 514 872-1138

Du 20 juin au 24 août
Piscine et pataugeoire
Ouverte tous les jours,
de 10 h à 19 h 30
Corridor de natation
ouvert tous les jours,
de 10 h à 11 h

Pataugeoires

Du 13 juin au 17 août,
si la température le permet

De Mésy
Tous les jours, de 10 h à 18 h 30
12120, rue Grenet
(à l'angle de la rue De Mésy)

Henri-Julien
Tous les jours, de 12 h à 18 h
9260, rue Saint-Denis
(à l'angle de la rue Chabanel Est)

Ahuntsic
Tous les jours, de 10 h à 18 h 30
10555, rue Lajeunesse
(à l'angle de la rue Prieur Est)

Saint-Paul-de-la-Croix
Du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h
9900, avenue Hamel
(à l'angle de la rue Sauriol)

Jeux d'eau

De juin à septembre,
tous les jours

Ahuntsic
10555, rue Lajeunesse
(à l'angle de la rue Prieur Est)

De Mésy
12120, rue Grenet
(à l'angle de la rue De Mésy)

Saint-Alphonse
8888, avenue De Chateaubriand
(à l'angle du boulevard Crémazie)

Saint-André-Apôtre
215, rue Prieur Ouest
(à l'angle de l'avenue de l'Esplanade)

Saint-Benoît
521, rue Sauvé Ouest
(à l'angle de la rue Meilleur)

Saint-Simon-Apôtre
260, rue Legendre Ouest
(à l'angle de la rue Meunier)

Sault-au-Récollet
10550, rue De Saint-Firmin
(à l'angle de la rue Prieur Est)
Date d'ouverture à venir

Marcelin-Wilson
1655, rue Dudemaine
(à l'angle du boulevard de l'Acadie)

Animation gratuite aux parcs Marcelin-Wilson et de Louisbourg

Du 30 juin au 14 août, beau temps, mauvais temps, les jeunes âgés de 6 à 12 ans pourront profiter d'une variété d'activités gratuites organisées par des animateurs aux parcs Marcelin-Wilson et de Louisbourg. Repérez le drapeau « **Animation de parc** », du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30 pour rejoindre les animateurs et prendre part aux activités. Notez qu'il n'y aura aucune animation ou surveillance sur l'heure du dîner.

Information :
Service des Loisirs Sainte-Odile
514 872-6016

Activités estivales en plein air pour toute la famille!

L'Association récréoculturelle d'Ahuntsic-Cartierville (ARAC) vous invite à vivre une expérience nature inoubliable en plein cœur de la ville.

Du 7 juin au 1er septembre, l'ARAC vous attend au **site nautique Sophie-Barat**, situé au **10851 avenue Saint-Charles**, pour profiter de diverses activités aquatiques. Les joies du kayak sauront vous charmer. Que vous soyez expert ou débutant, plusieurs formules s'offrent à vous : location, cours d'initiation, 5 à 7 en kayak, kayak sous la lune, etc. Des activités de rabaska, animées par un guide, sont également offertes pour les 6 ans et plus. Pour une randonnée de vélo-kayak ou pour toute autre activité en famille ou entre amis, renseignez-vous auprès de l'ARAC et partez à la découverte de la rivière des Prairies.

Profitez également du **parc de Beauséjour,** situé au **6891, boulevard Gouin Ouest**, pour faire une halte en vélo, un pique-nique ou pour profiter tout simplement de la vue sur la rivière. Rehaussez votre expérience en profitant de l'un des nombreux services disponibles au pavillon du parc : café, location de barbecues ou de tandems, jeux de plein air, etc. Il est également possible de réserver par téléphone pour participer à un rallye familial. De plus, des séances de cinéma en plein air auront lieu tout au long de l'été!

Information et réservation :
Association récréoculturelle d'Ahuntsic-Cartierville (ARAC)
438 994-8929

Camps de **jour**

Il est toujours temps d'inscrire votre enfant aux camps de jour offerts dans l'arrondissement. Pour plus de renseignements, consultez la page « **Camps de jour** » du site Internet de l'arrondissement, sous l'onglet « **Activités et loisirs** ».

Acadékicks : du plaisir assuré!

Camp de jour spécialisé en arts martiaux pour les 6 à 12 ans
Du 23 juin au 22 aout de 9 h à 16 h

Information : **514 995-4257**
www.acadekicks.com

Terrains sportifs extérieurs

Les terrains de tennis sont accessibles **sept jours sur sept, de 7 h à 23 h**.
Des réservations sont requises lorsqu'il y a de la surveillance.

Réservation prise par téléphone ou directement auprès d'un surveillant jusqu'à 24 heures à l'avance.

Marcelin-Wilson (6 terrains)

11301, boulevard de l'Acadie
Information et réservation : **514 404-6278**

Réservation et surveillance :

Jusqu'au 13 juin 2014
Lundi au vendredi : 16 h à 20 h
Samedi et dimanche : 12 h à 20 h

14 juin au 31 août 2014
Lundi au vendredi : 13 h à 21 h
Samedi et dimanche : 9 h à 19 h

1er septembre au 13 octobre 2014
Utilisation libre, sans réservation

Nicolas-Viel (9 terrains)

95, boulevard Gouin Ouest
Information et réservation : **514 872-1140**

Réservation et surveillance :

Jusqu'au 13 juin 2014
Lundi au vendredi : 16 h à 21 h
Samedi et dimanche : 9 h à 19 h

14 juin au 31 août 2014
Lundi au vendredi : 9 h à 22 h
Samedi et dimanche : 9 h à 20 h

2 septembre au 12 octobre 2014
Lundi au vendredi : 16 h à 20 h
Samedi et dimanche : 9 h à 19 h
Fermé le 1er septembre en raison de la fête du Travail

Camille (1 terrain)

Sans surveillance
9300, boulevard Gouin Ouest
Information : 311

Henri-Julien (4 terrains)

Sans surveillance
9300, rue Saint-Denis
Information : 311

Tennis Montréal offre aussi différents cours sur plusieurs terrains de l'arrondissement. Pour plus d'information, rendez-vous au **www.tennismontreal.qc.ca.**

Réservation de terrains sportifs extérieurs

Pour réserver un terrain sportif extérieur, communiquez avec :

- l'**Association des sports de balle de Montréal (ASBM)** au **514 517-1967** pour les terrains de baseball.
- la **Commission sportive Montréal-Concordia** au **514 722-2551** pour les terrains de soccer et de football.
- la **Division des sports et des installations** au **514 872-1763** pour les autres terrains.
- le **311** pour tous les renseignements supplémentaires.

Le **site du patrimoine du Sault-au-Récollet** : une richesse collective à protéger

Notre arrondissement renferme un riche patrimoine architectural, dont une partie a été déclarée « site du patrimoine » par la Ville de Montréal. Il est donc important de protéger et de valoriser ce secteur très particulier.

Dans cet esprit, la Ville de Montréal, de concert avec l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, a commandé une étude de caractérisation pour le site du patrimoine du Sault-au-Récollet afin de mieux connaître les caractéristiques morphologiques, paysagères et architecturales de ce secteur.

L'étude de caractérisation présentera les objectifs et lignes directrices qui permettront d'élaborer les critères d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) spécifique à ce territoire. Cette étude facilitera également l'évaluation des interventions projetées à l'intérieur du site patrimonial. Ainsi, lorsqu'une intervention sera proposée sur un immeuble du site du patrimoine, celle-ci pourra être analysée de façon objective et équitable afin de mieux protéger ce joyau du patrimoine de l'arrondissement.

CITÉHISTORIA
MUSÉE DU SAULT-AU-RÉCOLLET

À travers ses activités, l'organisme **Cité historia** met en lumière près de 300 ans du patrimoine historique du Sault-au-Récollet.

Pour en connaître davantage, téléchargez l'application **Destination Sault** sur votre appareil mobile ou rendez-vous sur **www.citehistoria.qc.ca**.

Jeu questionnaire patrimonial

Connaissez-vous le district du Sault-au-Récollet?

1. **Quel est le nom de la maison en pierre suivante, située au 2900, boulevard Gouin Est?**

   a) Maison François-Dagenais
   b) Maison Antoine-Brousseau
   c) Maison Laporte

2. **En quelle année a été construite l'église de la Visitation, illustrée sur l'image suivante?**

   a) Vers 1735
   b) Vers 1750
   c) Vers 1812

3. **Quelle était la fonction d'origine du bâtiment suivant, annexé par une passerelle à l'école Sophie-Barat?**

   a) Une maison de jardinier
   b) Une écurie
   c) Une chaufferie

4. **Combien de lucarnes compte la maison Saint-Joseph, aussi connue sous le nom du collège Mont-Saint-Louis, situé au 1700, boulevard Henri-Bourassa Est?**

   a) 18
   b) 20
   c) 24

Réponses

1. a) Maison François-Dagenais, construite vers 1820.

2. b) Construite vers 1750 et agrandie en 1851, il s'agit de la plus vieille église sur l'île de Montréal.

3. c) Une chaufferie.

4. b) 20 lucarnes. Elles sont d'ailleurs visibles de l'autoroute 19.

La cuisine de rue sur Fleury Ouest le mercredi soir, c'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Retour de la **cuisine de rue** au parc Tolhurst

Bonne nouvelle, le pique-nique du mercredi soir revient cet été. À compter du 18 juin, vous êtes tous conviés à venir déguster la cuisine de rue montréalaise aux abords du parc Tolhurst.

Instaurée dans ce quartier en 2013, à l'initiative de l'Association des gens d'affaires de Fleury Ouest (FLO) qui cherchait à affirmer son positionnement de destination gourmande, la cuisine de rue a été une activité fort populaire auprès des résidents et gens d'affaires du quartier.

Ce pique-nique du mercredi soir est vite devenu le lieu de rencontres de nombreuses familles, d'amis et de voisins qui ont pu se réapproprier leur parc de quartier et profiter de l'offre d'une douzaine de véhicules de cuisine de rue qui se sont succédé durant l'été 2013. Au total, près de 2000 personnes ont convergé à pied, à vélo ou en auto vers le parc Tolhurst situé au cœur de la charmante rue Fleury Ouest.

Avec leurs noms, leurs couleurs, et surtout leurs menus originaux, les Dim Sum Mtl, Pied de Cochon, Winneburger, P.A. & Gargantua, Mr. Crémeux, Sandwicherie Zoe's, Grumman '78, Lucky's Truck, Landry & filles et autres ont su séduire les amateurs de gastronomie dans une ambiance champêtre.

L'Association a également agrémenté l'activité, en août, en s'associant au FestiBlues, pour offrir des prestations musicales appréciées de tous.

Scarification :
une méthode améliorée pour réparer la chaussée

Assurer l'entretien de la chaussée du territoire représente un défi constant. Les variations de température créent souvent des fissures, des nids-de-poule et d'autres problèmes récurrents au fil des saisons. Soucieux de corriger ces divers types d'affaissement de la chaussée, l'arrondissement a mis sur pied, depuis l'été 2011, un programme de microplanage qui consiste à réparer les trous et les fissures avant les travaux d'asphaltage pour éviter que l'eau ne s'infiltre dans la chaussée.

Ce programme de réfection routière fort utile sera reconduit à l'été 2014 avec une équipe de six employés affectés à l'opération. En fonction tous les vendredis, samedis et dimanches des mois de mai à septembre, ils repéreront les sections endommagées pour ensuite enlever une mince couche de bitume à l'aide d'un appareil installé sur un véhicule de type Benko (véhicule également utilisé l'hiver pour l'épandage d'abrasifs sur les trottoirs). Les équipes régulières d'asphaltage interviendront à compter du lundi suivant pour étendre le bitume et assurer le rétablissement de la circulation.

L'an dernier, quelque 500 tonnes métriques de bitume ont été utilisées pour réparer près de 3900 mètres carrés de chaussée dans les différents districts de l'arrondissement. Les interventions prévues dans les quatre districts devraient toucher, en 2014, environ 4000 mètres carrés de chaussée.

Pour un **parfait petit pique-nique**

Voici quelques règles de base à connaître avant d'organiser un pique-nique dans l'un ou l'autre des parcs de l'arrondissement.

Avant le départ

Pensez à apporter un sac à déchets et un autre pour ramener les matières recyclables à la maison.

L'emplacement

Respectez les sentiers déjà établis avant de déterminer votre emplacement. Le piétinement de la végétation nuit à la biodiversité d'un écosystème. Si vous cherchez la sérénité, choisissez un coin éloigné des terrains sportifs afin d'éviter le rebond d'un ballon. Ne vous éloignez pas trop des installations sanitaires, car la nature n'est pas une solution de rechange appropriée.

Même si vous aimez les fleurs, évitez de les cueillir. N'accrochez rien aux arbres non plus, car une écorce abîmée équivaut à une plaie sur la peau : l'arbre peut alors contracter diverses infections.

Chaque parc offre une variété d'activités et répond aux besoins de nombreux résidents. Il est possible de partager ces espaces verts tout en respectant ses concitoyens. Souvenez-vous qu'en vertu de la réglementation municipale, on ne peut faire jouer de la musique avec un haut-parleur dans un parc. De plus, seuls les barbecues à briquettes sont acceptés. Ils doivent être utilisés dans une aire à barbecue, sur le support prévu à cet effet.

Consultez la page 29 afin de prendre connaissance des parcs bénéficiant de ce type d'aménagement.

Boissons et nourriture

Les boissons alcoolisées sont interdites sauf si elles sont accompagnées d'un repas (déguster un sac de croustilles ou garder un œil distant sur la préparation de votre repas ne sont pas considérés comme des repas). Si vous prévoyez un **pique-nique de groupe**, informez-vous d'abord des heures d'ouverture des installations sanitaires, sur le site de l'arrondissement, pour faciliter l'organisation de votre événement.

Vos animaux sont les bienvenus dans les parcs, mais doivent être gardés en laisse en tout temps. Si de petits curieux à plumes ou à fourrure sont attirés par votre pique-nique, ne les nourrissez pas afin d'éviter une surpopulation néfaste d'écureuils et de goélands (Règlement RRVM c. C-10).

Avant de repartir

Assurez-vous de ne laissez rien derrière vous et de remettre l'espace utilisé dans des conditions similaires à celles qui prévalaient lorsque vous êtes arrivés. Déposez vos déchets dans une poubelle et veillez à ce que les cendres résultant d'un barbecue soient refroidies avant de les déposer dans le bac à cendres.

Afin de profiter pleinement de votre escapade, enfilez votre plus grand chapeau, sortez votre crème solaire et assurez-vous d'avoir ce qu'il faut pour vous hydrater. Sur ce, bon été!

La Division des parcs et des installations **travaille pour vous**

Saviez-vous :

- Qu'il y a plus de 320 poubelles mises à votre disposition dans les parcs durant la période estivale;
- Qu'il est interdit de déposer vos déchets domestiques *(ex.: petits sacs blancs)* dans les poubelles de parcs;
- Qu'il existe plus de 70 aires de jeux pour enfants à travers l'arrondissement. Le sable et les copeaux de bois sont des matériaux amortisseurs essentiels à la sécurité des enfants. Assurez-vous que votre enfant ne les sorte pas de la zone de jeu. Encouragez-le plutôt à ajouter du sable et des copeaux au bas d'une glissoire ou sous une balançoire, afin de renforcer sa sécurité;
- Que le projet **Accueil et entretien dans les parcs** est de retour pour une quatrième année consécutive. N'hésitez pas à en discuter avec les employés de l'arrondissement et à leur faire part de vos commentaires et suggestions afin d'améliorer la sécurité et la propreté de votre parc;
- Que les chiens sont les bienvenus dans les parcs, mais qu'ils doivent être tenus en laisse. Tous les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les excréments de ceux-ci et de déposer les sacs utilisés dans une poubelle;

- Que des aires d'exercice canin sont aménagées dans les parcs du Sault-au-Récollet et Saint-Benoît. Il est cependant interdit de se rendre sur les plateaux sportifs et les aires de jeux pour enfants afin de faire courir son chien – ces lieux ne sont pas aménagés à cet effet.

Vous souhaitez en savoir davantage sur les chiens? Une causerie animée par Jean Lessard aura lieu le jeudi 3 juillet à 17 h dans l'aire d'exercice canin au parc du Sault-au-Récollet. Soyez-y! Aucune inscription requise. Pour plus d'informations, composez le 311 ou visitez le ***www.ville.montreal.qc.ca/animaux.***

- Que certains parcs de l'arrondissement offrent des aires à barbecue. Soyez prudents et respectez les consignes en utilisant l'équipement disponible, comme les bacs à cendres.

Parcs possédant une **aire à barbecue :**

- **Parc Hirondelle**s (au coin de la rue Fleury Est et de l'avenue Larose)
- **Parc Gabriel-Lalemant** (au coin des rues Sauvé Est et Parthenais)
- **Parc Henri-Julien** (rue Saint-Denis)
- **Parc Raimbault** (rue Notre-Dame-des-Anges)
- **Parc de Beauséjour** (au coin du boulevard Gouin Ouest et de la rue Olivier)

Bureau Accès Montréal

Le 2e versement des taxes municipales, c'est le 2 juillet prochain!

Votre paiement peut être effectué :

- dans la plupart des institutions financières;
- par envoi postal au *Service des finances de la Ville de Montréal,*
- au bureau Accès Montréal – par **chèque**, par **débit** ou en **argent comptant** *(maximum 500 $)*;

Nouveauté! Consultez maintenant votre compte de taxes en ligne au **www.ville.montreal.qc.ca/taxes**.

Il est important de noter que le deuxième versement annuel doit parvenir à la Ville **au plus tard le 2 juillet 2014.**

Vignettes de stationnement : renouvellements à compter du 1er juillet

Vous souhaitez renouveler votre vignette? Évitez l'attente en effectuant votre renouvellement par courrier **avant le 29 août 2014.**

Une fois votre lettre de renouvellement reçue, vous n'avez qu'à :

- vérifier l'information et signer le formulaire,
- joindre une copie de chacun des trois documents exigés :
  1. Immatriculation valide du véhicule;
  2. Preuve d'assurances valide du véhicule (vous devez être le conducteur principal du véhicule et le certificat doit être à la bonne adresse);
  3. Compte de services publics récent (relevé d'électricité ou de câblodistribution) ou permis de conduire valide à la bonne adresse.
- joindre un chèque au montant indiqué sur le formulaire à l'ordre de la **Ville de Montréal.**

Une fois votre dossier traité, votre nouvelle vignette vous sera transmise par la poste.

Pour toute nouvelle demande, présentez-vous au bureau Accès Montréal.

Profitez de rabais pour vos loisirs avec la carte Accès Montréal!

Procurez-vous la carte Accès Montréal (CAM) en vous présentant au bureau Accès Montréal de l'arrondissement avec une preuve de résidence *(non requise pour les enfants de moins de douze ans)*, une pièce d'identité et une photo format passeport (celle-ci peut être prise sur place au coût de 3 $).

Des frais de 8 $ s'appliquent pour obtenir une carte annuelle. Les résidents d'une **même adresse** peuvent demander une ou plusieurs cartes additionnelles au **même moment** afin de bénéficier d'une réduction.

Coût annuel de la carte Accès Montréal (CAM) :

1re carte : . . . . . **8 $**,
2e carte : . . . . . **7 $**,
cartes suivantes : . . . . . **6 $**

Pour connaître tous les avantages de la CAM, rendez-vous au **www.ville.montreal.qc.ca/carteaccesmtl**

Venez nous visiter!

Vous devez vous présenter au bureau Accès Montréal de l'arrondissement? Dès votre arrivée, prenez un numéro à la **borne d'inscription** située à droite de l'accueil et précisez la raison de votre visite sur l'écran tactile.

Stationnement extérieur gratuit pour les visiteurs

Le stationnement extérieur gratuit se trouve sur la rue Meilleur, au nord-ouest de l'intersection des rues Chabanel et Meilleur, près du passage pour piétons.

Le préposé au stationnement extérieur vous remettra un billet que vous devrez faire estampiller à l'accueil du bureau Accès Montréal, et ce, à la fin de la prestation de service.

Bureau Accès Montréal
555, rue Chabanel Ouest,
bureau 600

Lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau des permis et inspections
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Demande d'information :
présentez-vous en personne, sans rendez-vous.

Demande de permis :
prenez rendez-vous par courriel à **permis_ac@ville.montreal.qc.ca** ou par téléphone au **514 872-3020.**

À votre arrivée, présentez-vous simplement auprès de la personne à l'accueil.

Le bulletin
D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Vol. 11, nº 1
PRINTEMPS – ÉTÉ 2014

RÉDACTION
Louis-Philippe Meunier

COLLABORATEURS
Richard Blais, Colette Boudrias, Jean-François Circé, Geneviève Dubé, Francine Elhadad, Marie-Pier Gauthier, Martine Grenier, Ingrid Guy, Nathalie Labbé, Anne-Christine Lajoie, Caroline Légère, Nathalie Robert, Jean-François Soulières, Karine Tougas, Jacynthe Toupin.

GRAPHISME
Sophie Thériault

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
Juin 2014
ISSN 1711-3512

1403 04

INFOLETTRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Abonnez-vous!

Une fois par mois, de l'information sur des sujets qui vous concernent. Recevez également en primeur toutes nos publications.

www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

Position logo FSC
(version blanche s.v.p.)

Fêtons Ahuntsic-Cartierville

7 JUIN

Samedi 10 h à 15 h

PARC AHUNTSIC

Entrée gratuite !

10 h 30
Duo Hoops
Spectacle d'acrobates

14 h 45
Jonglerie collective

Ahuntsic-Cartierville
Montréal

Renseignements : 311 • ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville • Henri-Bourassa